

L'ecstasy, de l'engouement à la « ringardisation » ■

Guillaume Girard*, **Gwenaëlle Boscher****

*Coordinateur associé du site de Rennes (TREND)

**Psychologue

L'ecstasy, produit emblématique des « nouvelles drogues »¹ dans les années 1990 [1], a fait son chemin pour se banaliser progressivement au point, dans certains milieux, d'être considérée comme une substance démodée. Initialement consommée dans le cadre du milieu festif techno, l'ecstasy bénéficiait alors d'une image positive – la pilule de l'amour – corrélée à sa facilité d'usage (ingestion) et au caractère récréatif de sa consommation. Dans ce contexte, les consommateurs semblaient restreindre leurs usages au seul espace festif.

Depuis la création du dispositif TREND en 1999, ce produit a été soumis à de nombreuses évolutions, que ce soit en termes de disponibilité, de profil d'utilisateurs, de modes de consommation et de représentations. L'image relativement anodine de l'ecstasy évoquée ci-dessus a rapidement laissé place à une image plus nuancée. En effet, de « nouveaux usages » sont

apparus, dépassant le cadre des consommations récréatives. Des usages abusifs, voire problématiques, ont été en effet identifiés dès le début des observations ethnographiques menées dans le cadre du réseau TREND, lesquels concernaient à la fois des usagers festifs qui se sont retrouvés dépassés par leurs consommations et des usagers du milieu urbain consommant quotidiennement ce produit.

Produit illicite le plus consommé après le cannabis et la cocaïne², l'ecstasy a connu une phase de développement avant d'être délaissé par certains usagers plus expérimentés,

1. En matière de drogues, les produits réellement nouveaux sont plutôt rares. En revanche, on assiste depuis les années 1990, à l'émergence de nouveaux comportements de consommation de produits déjà existants. L'ecstasy s'inscrit dans cette tendance.

2. Entre 2000 et 2005, l'ecstasy et la cocaïne ont connu une diffusion croissante passant respectivement de 0,9 à 2,0 % et de 1,6 à 2,6 % parmi les 15-64 ans, (Baromètre santé 2005, INPES).

LES FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT DE LA CONSOMMATION D'ECSTASY

mécontents de sa popularisation et de sa qualité. Tout indique donc qu'après une phase où ce produit est sorti du cercle d'initiés pour s'inscrire durablement dans le paysage des consommations s'est ouverte une ère nouvelle qui voit l'usage se stabiliser voire décliner, dans certains milieux, au profit d'autres formes ou d'autres produits.

L'image d'un produit « festif »

La consommation d'ecstasy est apparue en France au milieu des années 1980 et a connu une phase de progression importante jusqu'en 2002 environ (voir encadré ci-dessous).

La consommation d'ecstasy en France depuis le début des années 1990

Depuis le début des années 1990, la part des expérimentateurs d'ecstasy a plus que triplé bien que celle-ci demeure faible par rapport au nombre d'expérimentateurs d'autres produits psychoactifs tels que le tabac, l'alcool ou encore le cannabis. Ainsi, on estime qu'il y avait en France en 2005, un nombre d'expérimentateurs d'ecstasy proche de 900 000 dont 200 000 sont des usagers occasionnels (au moins un usage au cours de l'année). Ce chiffre est en très forte progression par rapport à 2002, où le nombre d'expérimentateurs était évalué alors à 350 000 personnes dont 150 000 consommateurs occasionnels (a).

Ce sont principalement les jeunes qui déclarent consommer de l'ecstasy. En effet, en 2005, sur l'ensemble de la population, la part des expérimentateurs chez les 18-25 ans représente 4 %, elle est de 2,8 % chez les 26-44 ans et de 0,2 % chez les 45-64 ans (OFDT, 2005) (b).

Les enquêtes menées plus particulièrement auprès des jeunes de 17 ans indiquent que la proportion d'expérimentateurs déclarés est en baisse significative depuis 2005 (- 18 %), alors qu'une hausse importante avait pu être notée entre 2000 et 2002. Au-delà de cette évolution, des différences entre garçons et filles sont à souligner, ces dernières étant presque deux fois moins nombreuses que les garçons à indiquer une expérimentation d'ecstasy. Enfin, les niveaux d'usage occasionnel sont, quant à eux, en baisse puisqu'ils passent, entre 2005 et 2008, de 2,6 % à 2 % (c).

[a] BECK (F.), LEGLEYE (S.), « Les adultes et les drogues en France : niveaux d'usage et évolutions récentes », *Tendances* n° 30, OFDT, juin 2003.

[b] BECK (F.), et al., *Baromètre santé 2005*, INPS, novembre 2007.

[c] LEGLEYE (S.) et al., « Les drogues à 17 ans, résultats de l'enquête ESCAPAD 2008 », *Tendances* n° 66, OFDT, juin 2009.



La diffusion de ce produit est liée à l'émergence de la scène musicale techno. Ce milieu, où la consommation de psychotropes est souvent perçue comme une dimension essentielle de la fête, a constitué, en effet, un espace de prédilection pour l'expérimentation de ce produit. L'ecstasy y est consommée pour ses vertus empathogènes, entactogènes et psychostimulantes [2]. Ainsi, les effets procurés semblent correspondre aux aptitudes requises pour faire la fête, à savoir la capacité à prolonger la danse en limitant la sensation de fatigue, ressentir une certaine osmose avec la musique (trance) et développer une sociabilité exacerbée (contact facilité)... L'ecstasy est aussi, aux yeux des usagers, un produit psychoactif, relativement inoffensif au regard de l'héroïne ou de la cocaïne et de leur potentiel addictif respectif, ce qui a contribué au renforcement de cette image de produit « festif ».

D'une commodité d'usage...

Consommer de l'ecstasy par voie orale, mode d'administration le plus courant, est assez simple. Cela ne nécessite en effet aucun outil particulier (paille, seringue...). En outre, au regard du sniff et de l'injection, la voie orale est un mode d'administration relativement propre car il présente peu de risques vis-à-vis des contaminations par les virus du sida ou des hépatites B et C. Il suffit de boire une gorgée de boisson quelconque et d'absorber l'ecstasy en entier ou fractionné (1/4, 1/2), ce qui constitue une barrière en moins à franchir pour l'usager, rendant donc l'usage de ce produit accessible,

commode et discret... Notamment lors de soirées légales, encadrées, en lieu clos (discothèque) où il est parfois difficile de se retirer de l'espace collectif de la fête (*dance floor, chill out, bar*) pour consommer des produits. Avaler un comprimé d'ecstasy peut donc se faire publiquement sans être vu. À ce niveau, l'inhalation à chaud, le « sniffing », comme l'injection représentent davantage de risques, les usagers étant la plupart du temps contraints de s'extraire des espaces collectifs pour privilégier des lieux à l'abri des regards (véhicules, tentes, toilettes).

... À un accès facilité

Entre 1999 et 2009, la disponibilité, comme l'accessibilité de l'ecstasy, a toujours été relativement forte et en augmentation lors des événements relevant, notamment, de la culture techno dite alternative (free partie, teknival). Il en allait de même lors des événements plus conventionnels (clubs, festivals, discothèques, etc.), même si le phénomène avait un peu moins d'ampleur. Après le cannabis, l'ecstasy est en effet le produit illicite le plus répandu en France dans l'espace festif alternatif ou commercial. Concernant le milieu festif conventionnel, la modification du contexte légal de l'organisation des raves en 2002 semble avoir augmenté la disponibilité des produits illicites. La raréfaction des free parties et des teknivals a conduit, d'une part, les usagers du milieu alternatif à fréquenter d'autres espaces festifs augmentant de surcroît la demande, et, d'autre part, les revendeurs, présents

sur la scène festive alternative, à rechercher de nouveaux débouchés. S'agissant de l'espace urbain, l'ecstasy s'est diffusée chez les usagers (jeunes errants, patients suivis en CSST, etc.), qui pour beaucoup d'entre eux, ont découvert le produit via le milieu festif. La consommation d'ecstasy revêt chez ces publics des significations différentes (défonce, stimulation pour affronter l'univers de la rue...) des usages récréatifs, observés en milieu festif. Parallèlement à cette augmentation de la disponibilité sur ces deux espaces, une baisse sensible du prix du comprimé a été relevée sur cette période. En 2000, le comprimé se négociait aux alentours des 10 € l'unité contre 5 à 6 € en 2005.

L'attrait pour le logo

Les consommateurs identifient les comprimés vendus sous l'appellation « ecstasy » grâce à leur appellation dépendante à la fois du logo inscrit sur la face du comprimé et de la couleur. (« Euro blanc », « Mitsubishi rose », « Lacoste vert »).



Planches de logo : Mitsubishi, Couronne - Rolex, Pikatchu, Cheval - Ferrari.

Les comprimés sont rarement vendus sous l'unique appellation géné-

rique d'ecstasy. Lors de la transaction, la couleur et le logo tiennent une place essentielle dans le choix d'achat d'un comprimé. Les logos³ permettent de différencier les comprimés entre eux, conférant à certains usagers expérimentés une sorte de qualité d'« experts ». Ils donnent aussi l'impression de la nouveauté, voire de l'exclusivité lorsqu'une nouvelle série de comprimés se rencontre sur le marché des drogues. Le marché des ecstasys, en effet, de par leur facilité de fabrication dans les laboratoires clandestins installés dans les pays frontaliers (Belgique, Pays-Bas) se caractérise par son adaptabilité aux attentes des consommateurs. De nouveaux logos apparaissent ainsi régulièrement tenant compte parfois d'éléments d'actualité (« Ben Laden », « Pikatchu »).

« Les nouveaux noms, logos, couleurs donnent une impression d'offre toujours renouvelée. Cette richesse permet aux consommateurs de parler des produits en "connaisseur", en citant les logos et les noms, en repérant les nouvelles "séries" de comprimés qui arrivent sur le marché, et en comparant les produits entre eux. Le marketing des produits passe par cette diversité qui semble offrir sans cesse du nouveau : nouveaux noms, "nouveaux produits", nouvelles expériences » [3].

3. Pourtant, la réalité au sujet des logos est tout autre, un même logo ne signifiant pas un contenu équivalent. Des disparités importantes ont été observées pour un même logo. Au cours de l'enquête SINTES (1999/2002) [1] portant sur les drogues de synthèses, les analyses ont démontré une très grande variabilité dans les dosages en MDMA (molécule psychoactive de l'ecstasy). Pour un même logo, l'écart entre le dosage minimum et maximum peut passer du simple au triple.



UN « DÉSENGOUEMENT » PERCEPTIBLE

À partir de 2001, toutefois, l'image de l'ecstasy, sous sa forme comprimé, commence à évoluer dans un sens moins favorable. Les observateurs du dispositif TREND rapportent, en effet, trois phénomènes émergents : une différenciation en cours au sein des usagers ; un développement de l'usage parmi les franges marginalisées

évoluant aux frontières des espaces festif et urbain ; et une composition incertaine des comprimés d'ecstasy.

Entre lassitude et désir de se distinguer des fondateurs

À l'heure actuelle, même si le milieu festif demeure toujours l'espace privilégié de la consommation d'ecstasy, les observateurs constatent une césure à l'œuvre parmi les usagers s'agissant de leur appréciation du

Entre produit d'adultération et arnaques : une qualité problématique

Différentes sources de données (SINTES, OCRTIS) indiquent sur la période 1999/2009 une diminution régulière au fil des ans des dosages moyens de MDMA dans les comprimés d'ecstasy. En 2003, le dosage moyen en MDMA des comprimés collectés dans le cadre du dispositif SINTES se stabilise autour de 54 mg contre 56 mg en 2002, 63 mg en 2001 et 74 mg en 2000. Ce dosage moyen correspond à une teneur de 24 % de principe actif, ce qui implique dans la composition des comprimés la présence de nombreux produits de coupe. Depuis, les données montrent qu'en 2009 la teneur a encore diminué et s'établit à 21 %. L'adultération des comprimés est soit partielle, c'est-à-dire que l'on retrouve une amphétaminique et des produits de coupe (pour 8 comprimés sur 10 de la base SINTES, 1999/2002), ou totale (pour 2 comprimés sur 10 de la base SINTES, 1999/2002), c'est le cas de médicaments vendus en lieu et place de l'ecstasy, tels que des comprimés de chloroquine (Nivaquine®), de betaméthasone et dexchlorpheniramine (Célestène® et de Célestamine®) (a). Dans tous les cas, les usagers sont trompés sur le contenu des comprimés, ces derniers pensant acheter des ecstasys. En effet, ces derniers comportent des logos, faisant penser à des ecstasys. D'autres substances sont aussi retrouvées dans les ecstasys analysés, tel que du paracétamol, de la caféine et plus récemment du mcpp (b). Ceci est d'autant plus risqué qu'un surdosage de certaines de ses multiples arnaques « médicamenteuses » peut avoir de graves conséquences (e.g. coma, arrêt cardiaque...).

(a) Médicaments utilisés respectivement dans le traitement préventif ou curatif du paludisme et pour des rhinites allergiques saisonnières ou des crises d'urticaire.

(b) M-chlorophénylpipérazine (MCP) augmentation de la diffusion, note d'information du 29 avril 2009, Paris, SINTES, OFDT.

comprimé d'ecstasy. Ainsi, alors que les primo-consommateurs (âgés de 15 à 20 ans) continuent de faire usage de cette substance, les plus expérimentés, les « fondateurs », considèrent ce produit, sous cette galénique, comme démodé et souvent peu fiable quant à sa qualité (voir encadré ci-contre) [2].

L'ecstasy constitue bien souvent pour les expérimentateurs une porte d'entrée, après le cannabis, dans une carrière d'usagers de produits illicites du fait de sa facilité d'accès et de son mode d'administration. Cependant, au fil des expériences, ces jeunes consommateurs, souvent déçus par la qualité des comprimés, recherchent des effets plus puissants et souhaitent se démarquer, voire se distinguer, des novices dans la consommation en faisant usage d'autres formes. C'est pourquoi, beaucoup d'entre eux vont se tourner vers d'autres galéniques (poudre, voire cristaux de MDMA), réputées pour être de meilleure qualité, et recourir aussi à d'autres modes d'administration tels le sniff, grâce auquel la montée des effets est plus rapide qu'avec l'ingestion. D'autres usagers, quant à eux, délaisseront carrément l'ecstasy pour se tourner vers des substances telles que la cocaïne.

De nouveaux publics, de nouvelles significations d'usage

L'autre facteur susceptible d'expliquer le désintérêt pour l'ecstasy réside dans sa diffusion en direction de publics de plus en plus éloignés de la sphère festive, dont l'image, auprès des teufeurs est relativement négative. À partir de 2002, en effet, une partie

des observateurs du réseau TREND notent que l'ecstasy commence à être davantage visible dans l'espace urbain. Ce passage d'un milieu à l'autre s'est réalisé par l'entremise d'une population un peu plus âgée (25-30 ans), composée principalement d'errants, et de polyconsommateurs, habitués des structures de premières ligne. Ainsi, l'étude PRELUD, réalisée en 2006 dans le cadre du dispositif TREND [2] auprès des usagers de drogues fréquentant les structures de première ligne, montrait que 65 % des personnes enquêtées avaient expérimenté l'ecstasy, et que 20 % d'entre elles en avaient consommé au cours du mois qui avait précédé l'enquête. Dans 80 % des situations, les usagers récents d'ecstasy déclaraient fréquenter à la fois le milieu urbain et le milieu festif, mais 9 % répondaient ne pas fréquenter du tout le milieu festif. Ces derniers, pour justifier l'usage d'une substance *a priori* très éloignée de l'univers de la rue, mettait en avant les effets stimulants et désinhibants, un peu similaires en cela à ceux du Rohypnol®, utiles « pour affronter l'univers de la rue ». L'étude mettait aussi en évidence dans ces populations une prévalence non négligeable de l'injection, 13 % en 2003 [4] et 19 % en 2006) [5].

Enfin, chaque année, quelques décès faisant suite à une prise de MDMA conjointement à d'autres substances (alcool, cannabis, médicaments psychotropes) sont à noter. Peu d'entre eux sont liés à une prise unique de MDMA (2 sur 168 en 2006). Le plus souvent, c'est la composition très variable des comprimés d'ecstasy qui est mise en cause dans les décès ou les



accidents survenus à l'issue d'une prise.

Quoi qu'il en soit, le développement des usages non festifs au sein de ces « nouveaux publics » a mis à mal l'image relativement anodine et peu dangereuse qu'avait ce produit.

Un glissement vers d'autres galéniques

Afin de répondre aux nouveaux besoins des usagers et à la désaffection pour le comprimé, visible également dans les statistiques publiées par

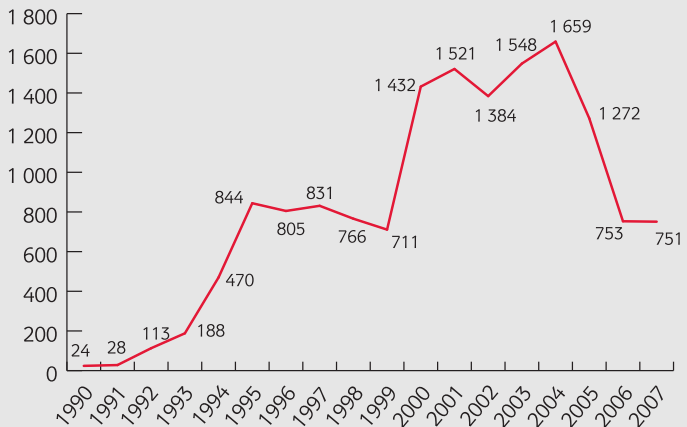
l'OCRSTIS, (voir encadré données OCRSTIS), les formes galéniques de la MDMA ont évolué. Ainsi, initialement proposée sous forme de comprimés, elle est apparue, depuis quelques années, sur le marché des drogues sous forme de poudre, de gélules mais aussi sous formes de cristaux (à ne pas confondre avec le crystal, nom donné à la méthamphétamine⁴).

Ces différentes formes sont hiérarchisées dans l'esprit des usagers, qui opèrent une distinction entre le comprimé, c'est-à-dire l'ecstasy, et la

Une baisse significative du nombre de saisies et d'interpellations pour usage d'ecstasy

Parallèlement à l'augmentation des consommations déclarées en France, la décennie 1990 est marquée par la hausse conjointe des interpellations pour usage et des saisies. Si le nombre de personnes interpellées pour usage atteint un pic : 1 659 en 2005, on note une nette décélération depuis avec 619 usagers interpellés en 2008.

Nombre d'interpellations pour usage d'ecstasy entre 1990 et 2007

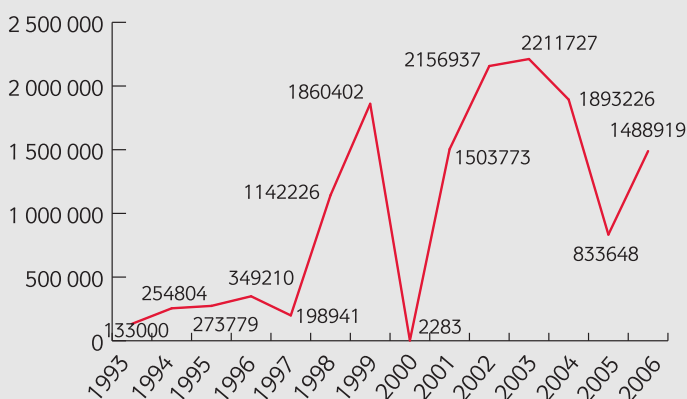


Fichier national des auteurs d'infractions à la législation sur les stupéfiants (OCRSTIS)

4. Voir le chapitre consacré à la méthamphétamine, p. 116.

Le nombre de saisies a, quant à lui, très fortement progressé pendant la période 1987-2006. Les courbes de saisies et d'interpellations présentent d'ailleurs des profils très proches, avec deux périodes spécifiques de très fortes augmentations des saisies au début puis à la fin des années 1990. Pendant deux ans, le nombre de saisies a été supérieur à deux millions de comprimés. Une baisse notable est à souligner à partir de 2004. Cette baisse semble s'amplifier puisque le nombre de comprimés d'ecstasy saisis en 2008 (a) revient à son niveau de 1997 : 342 000 comprimés, contre 1,3 million en 2007, soit une baisse de 75 %. Cette évolution est corroborée par l'ensemble des sites TREND, qui, depuis 2006, notent une diminution constante de la disponibilité d'ecstasy sur les deux champs d'observation (urbain et festif). Ce phénomène peut s'expliquer en partie par un délaissement des ecstasys par les trafiquants au profit de produits plus lucratifs telles que la cocaïne et l'héroïne, mais aussi par les usagers eux-mêmes, qui se dirigent vers d'autres galéniques ou produits.

Évolution des quantités d'ecstasy saisies depuis 1993 (en nombre de comprimés)



Fichier national des auteurs d'infractions à la législation sur les stupéfiants (OCTRIS)

(a) OCTRIS, Les grandes tendances de l'usage et du trafic illicite des produits stupéfiants en France, extrait du rapport annuel 2008, OCTRIS, avril 2009.

MDMA, présentée sous forme de gélule, poudre ou cristal. Pour sa part, la MDMA fait elle-même l'objet d'une hiérarchisation puisque les usagers

estiment que la forme « cristal » est la plus pure des trois :

« L'image du cristal est celle d'une forme encore plus pure, car, selon les



uns (usagers), sa présentation empêcherait le coupage et selon les autres (usagers), il s'agirait du produit précurseur de la poudre » [5].

En termes d'image, la forme « comprimé » est souvent considérée comme de piètre qualité (« arnaques »), tandis que la « poudre » et le « cristal », et dans une moindre mesure la « gélule », bénéficient pour leur part d'une image de produits de meilleure qualité. Cette question est d'ailleurs un des facteurs qui expliquent la désaffection relative que connaît le comprimé chez un nombre, au demeurant toujours croissant, de consommateurs. Alors que la MDMA (poudre et cristal) semble être l'apanage d'usagers plus expérimentés et plus âgés, l'ecstasy est davantage consommé par les « novices », lesquels font l'objet d'une certaine condescendance de la part des premiers. Il est probable que cette adaptation de l'offre de MDMA à la demande a par ricochet poussé certains usagers à adapter leur mode d'usage et à se tourner vers le sniff [5], qui, soit dit en passant, bénéficie aux yeux de certains, d'un prestige attaché à son lien avec une substance aussi bien perçue que la cocaïne... La forme « poudre » et dans une moindre mesure la forme « cristal » facilitant le passage à ce mode d'administration.

CONCLUSION

Objet de tous les superlatifs, au début des années 1990, l'ecstasy a vu son statut évoluer depuis l'émergence de son usage chez les amateurs de musiques techno. Le cycle de diffu-

sion entamé à cette époque nous enseigne en effet qu'il en va des substances psychoactives comme des produits de consommation les plus banals : elles connaissent des cycles de vie, scandés par des successions temporelles marquées par la naissance, l'apogée et le déclin. D'un produit réservé à un cercle d'initiés, l'ecstasy est devenue dans un premier temps, le produit illicite, après le cannabis, par lequel des centaines de milliers de jeunes en France sont entrés dans la consommation de substances illicites. Parallèlement, sa disponibilité s'est accrue alors que son prix diminuait. Arrivée à une phase « plateau », la consommation d'ecstasy a commencé ensuite à connaître un processus de déclin, objectivé tant dans les enquêtes en population générale [6] et les études de terrain menées par TREND [5] que dans les statistiques de la police [7]. Plusieurs facteurs ont contribué, semble-t-il, à ce phénomène. D'une part les usagers les plus expérimentés ont commencé à s'en détourner du fait de la baisse continue de sa qualité et aussi dans un souci de démarcation, de distinction vis-à-vis des nouvelles générations d'arrivants dans l'espace festif techno. D'autre part, l'usage d'ecstasy a commencé à revêtir d'autres significations du fait du développement d'un usage non festif au sein de populations plus familières de l'espace urbain que de l'univers festif. D'une phase de développement longue d'une dizaine d'années, il semble ainsi que l'ecstasy soit passée à une période de désamour perceptible allant même jusqu'à une forme de « ringardisation ». Ces constats doivent cependant

être nuancés, car elle n'en demeure pas moins, encore, pour beaucoup de consommateurs novices la porte d'entrée « idéale », du fait, entre autres, de son prix, sa présentation et son mode d'administration (voie orale), dans l'usage récréatif ou pas de substances

psychoactives. En outre, l'ecstasy réapparaît sous de nouvelles formes (poudre et cristaux ce MDMA), qui malgré leurs prix plus élevés, bénéficient d'une image de plus en plus favorable.

Références bibliographiques

- [1] IREP, *L'ecstasy, recherche-pilote*, 1997, Paris, OFDT.
- [2] Médecin du monde, *Usages de drogues de synthèse (ecstasy, LSD, dance-pills, amphétamines...), rapport de recherche-action*, 1999.
- [3] GIRAUDON (I.), BELLO (P.-Y.), *Regards sur l'ecstasy et d'autres produits de synthèse en France, analyse de la base d'identification du Système d'identification nationale des toxiques et des substances (SINTES) de 1999 à la fin du premier trimestre 2002*, Paris, OFDT, 2003.
- [4] BELLO (P.-Y.) et al., *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2003*, OFDT, Paris, 2004.
- [5] CADET-TAÏROU (A.) et al., *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2006*, Paris, OFDT, 2008.
- [6] LEGLEYE (S.), SPILKA (S.) et al., « Les drogues à 17 ans, résultats de l'enquête ESCAPAD 2008 », *Tendances* n° 66, OFDT, 2009.
- [7] OCRTIS, *Les grandes tendances de l'usage et du trafic illicite des produits stupéfiants en France*, extrait du rapport annuel 2008, OCRTIS, 2009.

